Bonjour Monsieur Lefort,

Je m’appelle Claire Dupont et je viens d´être embauchée dans l´entreprise KM3. Je serai votre nouvelle collègue. Madame Dulac, l’assitante du directeur du personnel, m’a donné votre mél. Elle m’a dit que vous répondrez à toutes mes questions si j’en ai.

Pour commencer/ Tout d´abord,, quelles seront mes heures de travail? Je sais que je dois rester au travail pendant 8 heures. Mais quand mon travail commence, à quelle heure? Est-ce que je devrais venir plus tôt, ça veut dire: je commence à 8 heures alors je devrais être au travail à 7h30?

Et maintenant la situation: je suis au travail et je veux faire une pause. Combien de temps j’ai pour déjeuner?

Et les heures supplémentaires? Est-ce qu’il y a un supplément financier/une recompensation financière? Les heures supplémentaires sont-elles obligatoires ou c’est (à moi) facultatif ?

Ma dernière question concerne les réunions. Il y a une réunion chaque semaine et participation est obligatoire et il est obligatoire d´y participer ?

Je vous remercie par avance de votre temps/de vos réponses.

Cordialement,

Claire Dupont

Bon travail.